



DU QUARTIER NOTRE DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Gérard Rey-Gagneux

Samedi 6 juin Très-Cloîtres en fête



Avant l'été 1997, « nous avons fait un rêve... » un rêve qui se concrétise : habitants du quartier Notre-Dame, vous ne pouvez plus l'ignorer ! La fête du quartier se déroulera le 6 juin. Avez-vous contacté les organisateurs afin de prendre part à ce grand jour ? Vous serez les bienvenus à l'accueil de la MJC Allobroges, au Centre Social Vieux Temple ou bien à ALIF.

La fête est l'affaire de tous. Ce quartier a nul autre pareil, son originalité, ses richesses méritent d'être mis en valeur. Couleurs et musiques de là-bas et d'ailleurs, goûts et saveurs de la Méditerranée ou de plus loin, jeux et danses pour jeunes et moins jeunes, multiples rencontres dans les rues, voilà ce que nous voulons partager et faire partager à d'autres Grenoblois désireux de

faire la fête. Le 6 juin est un temps pour se faire plaisir, occasion de mieux se connaître pour mieux vivre ensemble au quotidien. Faites-le savoir autour de vous. Nous avons besoin de personnes disponibles pour l'accueil, pour le montage des stands, pour faire le service au cours du repas, etc. Mieux encore, peut-être avez-vous un job à faire partager, peinture, musique, une invention... N'hésitez plus. Alors, le rêve de quelques-uns pourra devenir une réalité pour nous tous qui nous croisons au long des semaines.

LE COLLECTIF

La fête du 6 juin se déroulera dans les rues et sur les places. C'est pourquoi il paraît indispensable de les fermer à la circulation automobile de 10 heures à 22 heures. Des précisions vous seront bientôt communiquées. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration. Merci d'avance.

Ce que nous souhaitons pour le quartier Notre-Dame

● un quartier citoyen où aucun habitant ne doit être oublié. Notre quartier a une tradition d'accueil et d'intégration des personnes qui ont décidé de tenter leur chance en France. Au bout de quelques années de séjour, il serait normal que, selon la motion votée par notre assemblée générale, ces citoyens puissent participer aux prises de décision locales.

Les élus sollicitent nos suffrages. Si les électeurs sont estimés capables de voter, ils doivent être considérés aptes à comprendre les arguments et les éléments des débats (politique des déplacements, gestion publique ou privée de la distribution de l'eau, etc) avant que les décisions ne soient prises et rendues publiques. De la même façon, les citoyens se sentent tout à fait capables d'apporter des avis dignes d'intérêt et de faire des propositions qui pourraient améliorer les projets pensés par les élus et les services municipaux. À titre d'exemple, nous publions l'interview de Michel Richard, qui a présidé pendant un an le Comité des Usagers des Services Publics de

Radio Italienne de Grenoble

106,5 MHz

Tous les jours 24 heures sur 24

04 76 51 35 35

l'Eau et de l'Assainissement. (voir page 2)

une question : pourquoi ne pas donner aux Unions de Quartier de Grenoble un espace de libre expression dans les colonnes des « Nouvelles de Grenoble »?

● **un quartier vital** car vieux centre historique de Grenoble et quartier du Musée de Grenoble; un quartier dont le bâti et les équipements sont attractifs. Nos lecteurs continueront la visite des abords de la place Saint-André avec Martin Pifenlair. (voir page 7)

une question : par quoi sera remplacée l'activité liée au Palais de Justice?

● **un quartier vivant** car un quartier de centre ville, avec ses marchés, ses commerces de proximité, ses nombreux restaurants et bars, une animation caractéristique des besoins et désirs d'une population jeune et active.

une question : quelle place pour les familles, les enfants et les personnes âgées?

● **un quartier vivable**, car un quartier habité par de nombreuses familles avec enfants, par des retraités, et dont l'actuelle municipalité continue à affirmer la fonction d'accueil en impulsant la restauration des vieux immeubles et la réhabilitation des logements sociaux; bibliothèques, musées, MJC, quelques espaces verts, le stade du Musée, constituent autant d'équipements favorables à cette politique. La Commission Cadre de Vie a constitué un dossier avec vos témoignages et l'a transmis au Substitut de Procureur (voir page 4). Un décret et une jurisprudence concernant ces problèmes sont signalés en page 4.

une question : l'exécutif (Mairie, Hôtel de Police, Préfecture, DASS, élus et fonctionnaires) se mobilisera-t-il pour que les habitants, actuellement gênés par l'insuffisance du contrôle des pollutions liées aux activités de loisirs nocturnes, puissent jouir paisiblement de leurs logements dans un quartier qui ne soit pas voué à la monoculture commerciale?

Le Président, Gérard REY-GAGNEUX

Malaise au Comité des usagers des services publics de l'eau et de l'assainissement

Jean Tournon (JT), de l'UQ Notre-Dame a interrogé Michel Richard (MR), président démissionnaire du Comité des Usagers de l'Eau et de l'Assainissement.

JT : Est-ce que le Comité, créé il y a seulement deux ans, a souffert de défauts de jeunesse?

MR : Pas du tout. Il s'est organisé rapidement, a choisi son président à l'unanimité et il a tenu pas moins de vingt et une réunions. Onze fois, il a donné son avis par écrit au maire. On peut dire qu'il a fonctionné remarquablement bien.

JT : Alors qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi êtes-vous démissionnaire?

MR : Si, du côté des associations et institutions participant au Comité, les bonnes volontés n'ont pas manqué, il n'en a pas été de même pour ce qui est de la Ville. On ne nous répond pas, ou on nous répond à côté; on ne nous consulte pas quand il le faudrait (par exemple sur les contrats de sous-traitance ou la tarification de l'assainissement) et, la seule fois où la Ville nous a consultés spontanément, c'était sur la gestion de flux financiers entre la communauté de communes de l'agglomération (la Métro) et la Société des Eaux de Grenoble. Or ceci ne concernait pas seulement les usagers grenoblois mais l'ensemble de ceux de toutes les communes de la Métro.

JT : Est-ce qu'au moins le Comité a pu parler valablement au nom des usagers grenoblois et avoir une bonne communication avec eux?

Des sensibilités très diverses sont représentées dans le Comité : depuis la Chambre de Commerce jusqu'à des syndicats réputés combatifs, en passant par les Unions de Quartier, en tout 21 associations et institutions y siègent. Et pourtant, nous sommes arrivés à nous comprendre et à nous entendre. Beaucoup de nos positions ont été décidées à l'unanimité des présents. Par exemple, un texte de bilan de notre première année d'existence a été voté à l'unanimité. Malheureusement, les « Nouvelles de Grenoble » mensuel municipal financé par tous les Grenoblois, ont refusé de le publier. C'est inquiétant qu'un texte à destination des usagers et dont le but est de rendre le débat sur l'eau et l'assainissement moins opaque ait été délibérément censuré.

JT : L'Union de quartier Notre-Dame vous a interrogé sur la question des facturations qui « globalisent » les hausses de tarifs. Était-ce bien?

Oui, c'était encourageant pour nous, mais heureusement qu'elle a été la seule car cela nous a donné beaucoup de travail. Nous avons établi que votre quartier avait payé 1,14 million de francs de trop et l'ensemble des Grenoblois plus de 21 millions. Ce n'est pas rien! Actuellement, les poursuites ont cessé contre ceux qui avaient diminué leurs paiements d'autant. Mais on ne sait pas si les autres récupéreront quoi que ce soit...

(Entretien réalisé au siège du Comité de Liaison des Unions de Quartier, le 30-04-98).

17, PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE
76 44 30 55

Bassaler

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
V O Y A G E